

Aménagement de la place du Moulin à Fourges



LE PROJET

La commune de Vexin-sur-Epte souhaite limiter le stationnement et la fréquentation de la place du Moulin de Fourges de façon à en retrouver la quiétude et à la sécuriser.

OBJECTIFS

- Réfection et aménagement des abords de la voirie de Fourges en partenariat avec la commune d'Amenucourt et la Communauté de communes Vexin Val de Seine,
- Aménagement de la place du Moulin.

OÙ ET QUAND ?

Le projet concerne le réaménagement de la route de Fourges et de la place du Moulin sur la période 2021-2023.

COMMENT ?

Le groupe de travail, composé d'élus, d'agents et d'un bureau d'études missionné, étudie les possibilités d'aménagement en collaboration avec Natura 2000 et assure la mise en œuvre des réalisations souhaitées.

 Village de Fourges - Place du Moulin

CONTACT PILOTAGE

 Sophie Weiss - DGS

 sophie.weiss@vexin-sur-epte.fr



MISE EN OEUVRE

ÉTAPES DU PROJET

Phase 1

Le semestre 2021 : Réflexion menée avec les partenaires de la commune en vue de la réalisation des travaux de réfection de voirie et d'aménagement des abords.

Phase 2

Octobre 2021 : Réfection de la voirie de Fourges.

Phase 3

En cours : Etude de l'aménagement de la place de Fourges avec Natura 2000.

Phase prévisionnelle

Réalisation des travaux d'aménagement des abords et de la place de Fourges.

COMMUNICATION

Informations d'avancement sur le site internet communal et dans le Mag.
Réunions publiques de présentation des points d'étape et d'échanges.

FINANCES

13 600€ HT

Reste à charge de Vexin-sur-Epte pour les travaux de réfection de la voirie (50% de la dépense)

A définir : coût des aménagements des abords de la voirie et de la place du Moulin.